

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **50 (1914)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

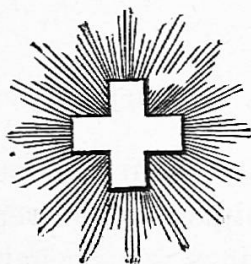
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L^{me} ANNÉE

N^o 11.



LAUSANNE

14 Mars 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *La naturalisation obligatoire.* — *Ramassez les restes.* — *Chronique scolaire : Jura bernois. Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — *Variété.* —
PARTIE PRATIQUE : *Récitation.* — *Dictées de récapitulation.* — *Comptabilité.*
— *Arithmétique.* — *Problèmes pour les maîtres.*

LA NATURALISATION OBLIGATOIRE

La question qui préoccupe le plus, à l'heure actuelle, l'opinion suisse et les pouvoirs publics eux-mêmes est ce qu'on appelle communément « le problème des étrangers ». Jusqu'à ce jour, nos autorités fédérales n'ont pas eu l'occasion de s'en occuper, mais cette question viendra à son heure et provoquera sûrement un long débat au sein de notre haute assemblée. Jamais ce problème ne s'est posé avec une aussi impérieuse nécessité. Nous avons déjà indiqué dans un précédent article (*Educateur* du 1^{er} mars 1913) le rôle que l'école doit jouer dans l'assimilation des étrangers ; nous n'y reviendrons pas. La presse de notre pays s'occupe beaucoup de cette question et, sous la signature autorisée de M. le professeur Burckhardt, l'*Annuaire politique suisse* publie un article qui vient à son heure.

Plus que jamais, les étrangers sont nombreux chez nous ; cependant, il ne faudrait pas croire qu'au temps où les voies de communication faisaient totalement défaut, notre petit pays n'ait pas eu l'occasion déjà d'exercer ce que l'on nomme vulgairement « l'industrie des étrangers ». Déjà pendant la guerre de Trente ans, de « nombreuses familles riches, dit l'histoire, cherchèrent un refuge en Suisse ». On sait que ces hôtes fortunés apportèrent le bien-être dans nos campagnes et que leur retour en Allemagne fut une des causes de la Guerre des paysans. Ils n'étaient certes pas si

nombreux qu'aujourd'hui et pourtant leur départ eut des conséquences fort graves ; aussi peut-on se représenter dans quel marasme financier nous serions s'il prenait fantaisie à la clientèle étrangère de passer brusquement la frontière.

Il semble au premier abord que la naturalisation des étrangers soit avant tout l'affaire du législateur. Cependant, un vote d'assemblée ne transforme pas en bons Suisses des Italiens, des Allemands ou des Français. C'est à l'école, au service militaire et aux sociétés diverses qu'il appartient de faire ce travail d'assimilation. On ignore encore quelles mesures le Conseil fédéral compte prendre à cet effet, mais dans l'opinion publique cette idée s'accrédite de plus en plus que la naturalisation doit être obligatoire. C'est de cette manière seulement qu'elle peut lever tous les obstacles qu'elle présente à l'heure actuelle. Depuis longtemps déjà, la France a adopté ce système et les Suisses établis dans la grande république voisine savent que « tout enfant né en France est Français ». Cependant, cette mesure si simple au premier abord, se heurte à notre organisation fédérative. La France n'est pas une confédération d'Etats, elle n'a donc pas à redouter, comme nous, les conflits qui peuvent éclater entre les divers pouvoirs. De plus, l'assistance publique qui, en Suisse, varie à l'infini, mériterait, à cette occasion, d'être unifiée. Dans certains cantons, l'Etat a dû prendre à sa charge la plus grande partie des frais, tandis qu'ailleurs ce sont les communes qui supportent tout le poids de ces dépenses. Dans le canton de Vaud, par exemple, nombreuses sont les communes qui ne peuvent suffire aux frais d'assistance de leurs ressortissants. Cela oblige les autorités à préconiser la création de nouveaux impôts — chose toujours difficile à faire admettre. La naturalisation obligatoire se heurterait ici à un gros écueil, à moins que l'assistance publique n'échappe à l'autorité communale pour être centralisée et déployer ses effets d'une façon plus régulière et plus uniforme. Un autre écueil serait la question des biens communaux. Les communes riches — celles qui distribuent encore des répartitions aux bourgeois — deviennent de plus en plus rares, mais il en existe encore un bon nombre et je ne crois pas qu'elles seraient heureuses d'un changement dans le mode de naturalisation. Cette

dernière, en devenant obligatoire, accorderait aux étrangers les mêmes droits qu'aux bourgeois authentiques. Cela diminuerait sensiblement les revenus des biens communaux et créerait certaines difficultés. D'autre part, on ne pourrait pas admettre que le législateur fasse une différence entre bourgeois d'une même commune, en ce sens que les naturalisés ne puissent jouir de tous les droits en vigueur. De toute façon, la naturalisation obligatoire porterait atteinte à la liberté des communes en leur imposant de nouveaux bourgeois, et partant l'obligation de les assister en cas de besoin. On sait que la tendance actuelle, en fait d'assistance, consisterait à transmettre cette obligation à la commune de domicile plutôt qu'à celle d'origine, en faisant intervenir l'Etat pour le paiement d'une partie des frais. Cela peut donc créer une source de conflits entre le pouvoir cantonal et le communal. Le point capital, pour le législateur, serait alors de concilier les parties.

Au point de vue de l'exercice des droits politiques, la naturalisation obligatoire risque d'amener des transformations profondes au sein de notre peuple. Je ne veux pas parler de nos us et coutumes, ni de nos mœurs jadis si simples, ni de notre mentalité. L'élément étranger nous a déjà, en partie, transformés. Cela provient uniquement du fait que notre peuple n'a pas pu se réfugier dans une tour d'ivoire et éviter ainsi tout contact avec l'élément nouveau. La vie crée certaines nécessités contre lesquelles il est impossible de s'insurger ; nous y avons perdu quelques-unes de nos traditions que les uns déplorent, mais d'une manière générale, il faut reconnaître que la pénétration étrangère a amélioré sensiblement notre situation matérielle. Les transformations profondes dont je parlais plus haut résulteraient surtout du droit qu'exerceraient les nouveaux citoyens. D'après les statistiques, nous aurions en moyenne 20 000 naturalisations obligatoires par année, dont 13 800 catholiques, 5600 protestantes et 600 d'autres confessions. A Genève — ville submergée par l'élément étranger — pour 2000 naturalisés chaque année, 1778 seraient catholiques et 222 seulement protestants. Comme on le voit par ces chiffres, une modification sensible est à prévoir ; elle n'aurait pas d'importance au point de vue confessionnel mais bien dans le domaine politique. En

effet, chacun sait que les catholiques suisses, tout comme leurs coreligionnaires d'Allemagne ou d'Italie, forment un parti politique assez important pour avoir une forte représentation aux Chambres fédérales et un conseiller fédéral. En prenant comme base les chiffres déjà cités et en admettant que chaque citoyen se rattache à un parti politique, il en résulterait une augmentation notable de la droite catholique, au détriment, cela va sans dire, des autres groupements.

Si ces transformations peuvent affecter certaines communes et même quelques cantons, elles n'auraient pas une portée considérable sur l'ensemble du pays. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer et, malgré l'orientation nouvelle qui peut en résulter, la naturalisation obligatoire est encore la meilleure solution du problème des étrangers. Elle est infiniment préférable à l'état de choses actuel puisque les statisticiens nous prédisent à bref délai l'omnipotence étrangère. Nous autres Suisses serions seuls à supporter le poids des impôts et les charges militaires, tandis que les étrangers favorisés à tous égards seraient — économiquement parlant — les maîtres des destinées du pays. Il appartient donc aux pouvoirs publics de prendre les mesures qui leur sembleront bonnes et à l'école — qui ne peut se désintéresser de cette importante question — de s'efforcer d'assimiler toujours plus cette jeunesse étrangère qui demain, peut-être, servira sous nos drapeaux.

PAUL CHAPUIS.

Ramassez les restes !

On a calculé que les habitants de Paris jettent, chaque jour, sur la voie publique, pour au moins 50 000 fr. de déchets et d'ordures de toute sorte; ce qui représente, par année, une valeur de plus de dix-huit millions. Rien qu'avec les os, les chiffonniers réalisent la somme de 10 800 fr. prix des 90 000 kg, qu'ils enlèvent tous les matins; et, avec la graisse qu'il extrait de ces os, un trafiquant fait environ 150 000 fr. d'affaires par an. Des boîtes de sardines et autres, un industriel retire pour à peu près 100 000 fr. de soudure, et utilise le reste de mille manières différentes. On aurait de la peine à admettre ces chiffres, si on ne savait pas qu'ils sont le résultat de statistiques longuement et sérieusement établies.

Les chiffons, les cheveux, les boutons, le papier, les croûtes de pain, les bouts de cigares et quantité d'autres choses, tout aussi inutiles en apparence, passent également dans la hotte du chiffonnier et finissent par trouver leur emploi et être, d'une façon ou d'une autre, rendues à la circulation.

Que l'exemple de l'humble et actif chiffonnier nous instruisse ! « Ramassez les restes ! » disait le Christ à ses apôtres. Comme eux, ne laissons rien se perdre. Combien de gens doivent leur aisance, leur fortune peut-être, à l'habitude qu'ils ont prise de tirer parti de tout, même de choses qui, au premier abord, leur paraissaient n'avoir aucune valeur ! Combien de mères de famille, en particulier, ont largement secondé leurs maris dans l'entretien du ménage, en conservant avec soin tout ce qui pouvait un jour ou l'autre, avoir quelque utilité !

On l'a dit avec raison : « Le travail chasse la misère, et c'est l'économie qui l'empêche de revenir. »

A. GRANDJEAN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Augmentation du corps enseignant primaire — Le corps enseignant bernois va s'augmenter ce printemps d'un nombre respectable de nouvelles recrues. Dans l'ancien canton on compte sur 175 candidats, tandis que le Jura en aura 56. Le nombre des postes mis au concours dans le Jura est peu important, de sorte que plus des trois quarts des jeunes gens et des jeunes filles qui obtiendront le brevet primaire ne pourront pas se placer à bref délai.

H. GOBAT.

**** Brevet secondaire.** — Les examens du brevet secondaire auront lieu du 16 au 18 mars à Porrentruy. Six candidats sont inscrits pour ces épreuves.

**** Donation Béchaux.** — M. Béchaux, avocat à Porrentruy, vient de faire une donation très importante pour l'établissement d'un sanatorium d'enfants chétifs, mais non tuberculeux. Il s'agit d'abord de la belle propriété qu'il possède dans la ville de Saint-Ursanne, ensuite de la ferme de Champ Raimeux, à deux kilomètres de la ville et enfin d'une somme de 55 000 fr. Toute la donation est estimée au bas mot à 80 000 fr. Toutefois cette donation ne devient effective qu'après la mort de M. et Mme Béchaux qui restent usufruitiers de leurs propriétés jusqu'à leur mort.

**** Mutualité scolaire de Porrentruy.** — D'après le rapport présenté à la dernière assemblée des mutualistes par M. Joliat, directeur des écoles, cette institution a de la peine à s'acclimater à Porrentruy. Pendant l'exercice 1913, le nombre des membres a diminué de 21 ; il était de 149 au 31 décembre dernier. Les indemnités payées à 29 malades représentent 362 fr. 40. Le fonds maladie s'élevait à 917 fr. 90 et le fonds d'épargne à 2391 fr. 35. La fortune totale était de 3309 fr. 25, en diminution de 286 fr. 25 sur l'exercice 1912. Le président de la Mutualité scolaire est M. G. Amweg, professeur à l'École cantonale.

H. GOBAT.

NEUCHÂTEL. — Le cinéma et les mauvaises lectures ont eu une telle influence sur l'esprit d'un gosse du chef-lieu, que ce jeune amateur d'aventures a filé à Paris, d'où la police a dû le rapatrier. Quand obtiendra-t-on que certaines publications, d'autant plus dangereuses qu'elles sont à un prix dérisoire, puissent être interdites ?

Touchant le cinéma, souvent dangereux lui aussi par ses films et plus encore par les affiches multicolores qu'il répand partout, on a été heureux d'apprendre que M. Albert Calame, Conseiller d'Etat, avait demandé à MM. les Chefs des Départements de Police de la Suisse Romande de se réunir à Neuchâtel, afin de jeter les bases d'une réglementation des cinémas. Cette réglementation aurait surtout pour but d'expurger des programmes les films dits « criminels » ou « passionnels » exerçant une funeste influence.

L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

Les livres de la jeunesse, collection d'œuvres littéraires à fr. 1.— l'exemplaire broché; fr. 1.75 relié. Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

On pourrait aussi les appeler « Les livres qui doivent rester » ! Dans l'amoncellement énorme qui remplit les librairies, combien de réels chefs-d'œuvre qui puissent braver le temps, l'oubli et la concurrence effroyable des nouveaux venus ? Un bien petit nombre, si petit, qu'il devient nécessaire de leur faire, de temps à autre, un bout de réclame, comme si malgré toute leur célébrité d'antan et leur supériorité sur les nouveaux, mieux présentés, on les laissait un peu à l'écart. L'habit ne fait pas le moine. Voici, sous une très modeste apparence, des chefs-d'œuvre qu'il faut que notre jeunesse lise, des livres uniques, qui ne doivent rien à la vogue fugitive de tel ou tel sujet. Les éditeurs Payot ont très heureusement groupé, sous le titre attirant de *Les livres de la jeunesse*, du prix modique de fr. 1.— l'exemplaire, des œuvres indiscutables, comme *Du cœur*, *L'odyssée*, *La prairie*, *Quentin Durward*, etc. Disons quelques mots des premiers volumes :

Dans l'avant-propos d'une édition qui date déjà d'un quart de siècle, E. de Amicis expliquait l'origine de *Du cœur*, ce livre célèbre, traduit dans toutes les langues et dédié plus spécialement à la jeunesse des écoles primaires. C'est au fond, disait-il, « l'œuvre d'un écolier qui notait au fur et à mesure dans un cahier, ses observations et ses pensées ». Le père revit le manuscrit et l'ouvrage parut, suscitant d'emblée un grand enthousiasme dans le monde des écoles, dans tous les milieux pédagogiques et les familles, car il apparut promptement comme le plus merveilleux traité d'éducation morale. Le professeur A. Dagnet, présentant l'édition française au public suisse, disait ne pas connaître « de lecture plus attachante, ni mieux faite pour élever l'esprit et former le cœur de la jeunesse ». A 25 ans de distance, on peut certainement rendre à cet incomparable ouvrage le même témoignage. C'est, en effet, au cœur des enfants que s'adressent ces captivants récits et c'est bien par les petits qu'il faut commencer, si l'on veut travailler au perfectionnement des adultes, c'est-à-dire à la véritable élévation intellectuelle, morale, esthétique de l'humanité.

On ne saurait trop admirer avec quel art merveilleux le grand écrivain a su tirer d'un sujet en apparence si modeste et si banal — le tableau journalier des petits événements d'une école primaire — les leçons les plus émouvantes de dévouement, de bonté, de courage, de piété filiale et de patriotisme.

Enfin, les petites nouvelles qui coupent le récit principal, sont de véritables petits chefs-d'œuvre littéraires qui pourraient servir de modèle à tous les apprentis de l'art d'écrire.

Dans l'énorme production littéraire de notre époque on n'aperçoit pas de livre éducatif supérieur à celui-là, qui soit aussi bien à la portée des jeunes et sur lesquels il puisse avoir une plus heureuse influence. *Du cœur* doit être considéré comme une œuvre classique, dont le temps n'affaiblira jamais l'intérêt et chaque génération devra y puiser abondamment comme à une source vive intarissable.

Le N° 2 des *Livres de la jeunesse* est encore une œuvre classique, immortelle comme un texte sacré que d'innombrables générations d'hommes ont admiré et vénéré. *L'odyssée* est le véritable et le premier grand roman d'aventures. Trois mille ans passés n'en ont pas amoindri l'intérêt passionnant. Il vaut tous ceux de notre époque, qui n'ont pas, comme lui, en partage l'immortelle poésie du plus ancien conteur de l'humanité. Aucune œuvre littéraire n'a plus profondément contribué à former en quelque sorte l'atmosphère intellectuelle que nous respirons. Peu d'hommes nous ont enseigné, autant que le vieil Homère, de plus précieuses notions d'héroïsme moral et de beauté esthétique et à comprendre et à aimer l'idéal mystérieux des anciens qui est resté le nôtre pour une bonne part. Il faut donc que nous accoutumions nos enfants à honorer le nom du génie merveilleux qui jadis, en racontant à une foule ignorante les exploits et les stratagèmes du « prudent Ulysse », les prouesses et le courage de Télémaque, nous a ouvert tout au large les portes d'un univers enchanté, d'émotions et de rêve.

Quant à *La prairie*, de Cooper, et *Quentin Durward*, de W. Scott, chacun sait bien qu'ils sont les chefs-d'œuvre incontestés, l'un du « roman d'Indiens », l'autre du « roman historique ».

Récits d'un pasteur de village, par *Elisée Bost*. — L'auteur de ce charmant volume, pasteur lui-même, est à la fois un musicien, un théologien et un littérateur. Il a écrit des compositions musicales et des chants religieux, montrant par là qu'il est un digne descendant de A. Bost dont les *Chœurs et cantiques chrétiens* sont devenus si populaires. Il nous offre aujourd'hui une gerbe de récits où la fiction — c'est l'auteur qui le dit — se mêle très souvent à la réalité. La totalité des faits racontés se passent en France, c'est dire que le volume n'a rien de chez nous, mais cela ne lui ôte aucunement de son intérêt et de sa valeur. M. E. Bost nous conduit tour à tour dans le Dauphiné, les Cévennes, le Vivarais, la Drôme ou l'Ardèche. Il nous montre le pasteur en contact avec les populations frustes, honnêtes, pieuses de cette vieille et solide piété huguenote qui n'a rien de mièvre et de conventionnel. Les récits sont de longueur inégale, mais tous sont vivants, pleins de fraîcheur, d'un réalisme sain et bienfaisant. Un ou deux sont même de charmantes idylles d'une lecture attachante. Il nous convient au travail, au dévouement, à l'oubli de soi, à une large compréhension de la vie religieuse. Ce volume intéressera certainement autant par l'absence de toute prétention littéraire que par l'esprit excellent qui l'anime. On peut le recommander en particulier aux moniteurs ou monitrices de l'Ecole du dimanche qui y trouveront de quoi alimenter et illustrer leurs leçons. H. G.

Reçu : *Rapport de l'Ecole des travaux féminins pour jeunes filles et adultes*, à La Chaux-de-Fonds. Année 1913. (M. A. Matthias, président.)

VARIÉTÉ

Automnale ¹.

Sois heureux, laboureur, et que rien ne t'étonne
Si l'on dit que ton sort est envié souvent,
Tu n'as pas de regrets quand nous revient l'automne,
C'est un immense espoir que t'apporte le vent.

Par les chemins jonchés déjà de feuilles mortes,
Tu t'en vas dès l'aurore avec ton attirail ;
Tu sais que la besogne au labour sera forte,
Et tu souris pourtant, ta joie est au travail.

Tu n'es d'ailleurs jamais un instant solitaire,
Tes robustes chevaux sont pour toi des amis ;
Vous joignez vos efforts pour remuer la terre
Et le sol, quel qu'il soit, vous est toujours soumis.

Dans les sillons ouverts, tu jettes la semence,
Devant toi, marchant droit et mesurant ton pas,
D'un beau geste, tu vas, tu viens, tu recommences,
Le temps s'écoule et tu n'y songes même pas.

Ton cœur est satisfait quand la tâche est finie,
Car tu sais la valeur des jours bien employés ;
Promenant tes regards sur la plaine jaunie,
Tu regagnes content ton modeste foyer.

Pendant la nuit tu vois, quand te berce le rêve,
Onduler sous le vent les futures moissons,
Le blé que va nourrir une abondante sève
Et que tu couperas au rythme des chansons.

Sois heureux, laboureur, et crois-les sur parole,
Ceux que ton sort a faits envieux bien souvent ;
Nous sommes de ceux-là, nous les hommes d'école,
Qui nous lassons un jour des labeurs décevants.

Comme toi nous devons jeter de la semence,
Mais dans un sol, hélas, plus ingrat que le tien ;
Le travail est ardu, les déboires immenses,
Et dans combien de champs ne récoltons-nous rien !

F. JABAS.

¹ Retardée. Devait paraître en automne 1913.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

Gloire au paysan.

Si le paysan disait à l'araire :
« Assez, mon travail m'ennuie à la fin ! »
S'il ne voulait plus labourer, la terre?...
C'est avec le blé qu'on fait le bon pain ;
Si le boulanger n'en pouvait plus faire,
Les petits enfants auraient toujours faim !
Si le paysan, sous la belle étoile,
Ne se levait plus avec le matin?...
Le chanvre et le lin font la bonne toile ;
S'il ne voulait plus semer chanvre et lin,
Les petits bateaux n'auraient plus de voile,
Et les beaux messieurs plus de linge fin !
Si le paysan, qui bêche et qui sème,
Laisait les grands prés mourir faute d'eau?...
La vache a du lait, le lait fait la crème,
Le joli pré vert nourrit le troupeau ;
Le pauvre berger périrait lui-même ;
Le joli pré vert ne serait pas beau !
Et sans le mouton, qui ferait la laine ?
Et comment sans laine avoir des habits ?
Le bon paysan a beaucoup de peine :
C'est lui qui nourrit l'homme et les brebis ;
Il tient dans sa main toute vie humaine...
Soleil, pluie ou vent, il trime, tant pis !

J. AICARD.

ELOCUTION : De qui est-il question dans cette poésie ? (Du paysan dont le travail procure à l'humanité le pain, le lait, les habits.) Qu'arriverait-il si le paysan cessait son travail ? (Une grande famine désolerait bientôt la terre entière.) Que signifient les mots *araire* ? (charrue) ; *voile* ? (morceau de toile de chanvre tendu sur un bateau) ; *trimer* ? (travailler dur et par tous les temps) ; *faute d'eau* ? (manque d'eau).

RÉDACTION. *Pour les petits :* Indiquer les différents travaux auxquels le paysan doit se livrer pour nous procurer le pain, le lait, la viande, les habits ? — *Pour les grands :* Développer l'idée contenue dans ce vers : « Il (Le paysan) tient dans sa main toute vie humaine. »

DICTÉES DE RÉCAPITULATION

Degrés inférieur et moyen.

Le réveil de l'enfant.

L'enfant s'éveille comme la fleur s'ouvre. La nuit a travaillé pour lui comme pour elle. La fleur s'ouvre au matin, plus fraîche, plus parfumée, plus épanouie.

L'enfant s'éveille plus rose, plus gai, plus fort. A peine ses yeux ouverts, il se met à rire.

E. LEGOUVÉ.

Quand vient le soleil.

L'hiver, rien ne bouge. Quand vient le soleil, au contraire, les rivières courent; dans la moindre mare, les grenouilles coassent; les oiseaux chantent et volent çà et là; mouches et cousins tournoient en bourdonnant; les arbres, les herbes poussent et se balancent au vent.

Le premier serviteur de l'homme.

Le premier animal qui se soumit fut le chien. Serviteur et ami fidèle, c'est la plus importante conquête de l'homme dans le monde animal. C'est le chien qui aida l'homme à capturer le taureau, l'âne, le cheval, le mouton. C'est lui qui les garda; sans lui, point de troupeau; sans troupeau, point de lait, ni de viande, ni de laine.

M. GUÉCHOT.

Les travaux des champs.

Bêcher, labourer, semer, sarcler, faucher; planter des haies, bâtir des murs; élever, soigner, nourrir, traire des animaux domestiques; moissonner, battre des gerbes, vanner le blé; vendanger les vignes, pressurer le raisin; atteler, dételier les bœufs, tondre les moutons: ce sont là les occupations de l'ouvrier de la campagne.

D'après LAMARTINE.

Le bébé.

Il est là, vivant, joyeux, avec ses mains délicates, sa tête blonde, ses lèvres pures, ses yeux sereins. Si c'est l'hiver, il rampe sur le tapis; il escalade laborieusement un tabouret, et la mère tremble qu'il n'approche du feu. Si c'est l'été, il se traîne dans la cour, dans le jardin, arrache l'herbe entre les pavés, regarde le chien, les grands chevaux, sans peur; il joue avec les coquillages, avec les fleurs et fait gronder le jardinier qui trouve le sable dans les plates-bandes et la terre dans les allées.

V. HUGO.

(Degrés supérieur et moyen. — Les élèves du degré supérieur écrivent seuls les mots en italique.)

Le bébé.

Le bébé des champs court sur la grande route, au milieu de la poussière, *pièds nus, déguenillé*. J'adore son grand œil noir étonné qui vous regarde fixe entre deux mèches de cheveux incultes. J'aime ses petites chairs fermes, dorées par le soleil, son front noirci, perdu sous sa chevelure, sa figure barbouillée et sa culotte *pittoresque*.

Ah! *la belle culotte!* Elle conserve un souvenir de tous les vêtements de la famille: voici un morceau du jupon maternel, puis un débris de gilet jaune, puis un lambeau de mouchoir bleu. *Mais sous ces vêtements rapiécés, on sent un petit corps solide.* Le bébé des champs n'est point coquet, *et quand la patache descend la côte, qu'il faut s'élançer à sa poursuite, bousculer les voisins et tomber avec eux dans la poussière, que ferait ce marmot d'une culotte courte et de bas de soie?*

G. DROZ.

L'art dans la maison.

Il dépendra de vous, fillettes et garçons des champs, de faire de votre chaumière un logis plaisant à voir du dehors et plaisant à habiter. *De la propreté et du bon ordre, premiers degrés du beau, je ne vous dis rien ; il va de soi que l'art ne saurait vivre là où manquent l'un ou l'autre. Mais ce n'est pas tout d'être propres et rangés. Encore est-il mieux de disposer toutes choses autour de soi avec un peu d'habileté et d'élégance.* Quelques belles fleurs au jardin ne sauraient nuire aux choux ni aux carottes. Un rosier, une vigne vierge, une glycine qui grimpe au mur et le tapisse donne à la plus modeste demeure un air riant. Dans l'intérieur, de vieux meubles soigneusement entretenus et cirés, quelques belles vieilles assiettes sur les galeries du dressoir ; au mur, deux ou trois gravures de bon goût, encadrées de simple bois de chêne ; dans un coin, sur une étagère, un vase où trempent quelques fleurs ; c'est assez pour que l'art s'établisse à votre foyer et devienne votre hôte habituel.

PÉCAUD.

Degré supérieur et classes primaires supérieures.

La poésie du ménage.

Ce ne sont pas seulement les qualités solides et les vertus raisonnables que la femme trouve à déployer dans l'intérieur du ménage ; elle peut y introduire ce qui est sa nature même, le goût, la grâce et l'élégance.

L'élégance et le ménage, voilà deux mots qui paraissent ennemis ; ils ne le sont que pour ceux qui séparent toutes choses, qui ne voient point l'invisible derrière le visible, et ignorent le secret rapport des choses de la matière aux choses de l'esprit. Tout s'anime, se vivifie, se colore sous le souffle d'un sentiment. Il peut y avoir dans les plus humbles soins de la vie intérieure un art de dissimuler ce qui ne plaît point aux yeux, un art de disposer et de choisir sans luxe, sans grands frais, mais de manière à plaire au goût et à l'imagination. La plus modeste fille du peuple a une fleur sur sa fenêtre : n'est-ce point une preuve que la vie peut être ornée dans toutes les conditions ? L'élégance de la vie n'a rien qui soit contraire à la morale, quand elle n'est point disproportionnée avec les moyens que nous donne la fortune. Est-ce que la nature n'est pas élégante ? Est-ce qu'elle n'a point donné aux plus humbles objets une parure plus splendide que celle de Salomon dans sa gloire ? le ménage a donc son élégance, sa beauté, sa poésie même.

La poésie n'est ni si loin ni si haut que l'ont dit nos rêveurs : elle est ici, elle est là, elle est partout, et surtout dans les choses simples. Le coin du feu, la table ronde, le repas du soir, la toilette de l'enfant, voilà la poésie de la famille.

Heureux celui qui sait goûter le pur amour de ces choses, et qui ne croit pas qu'il soit nécessaire d'avoir la fièvre pour jouir de la vie !

PAUL JANET.

Degré supérieur. RÉDACTION

Dans le Tyrol.

(Exemple de description faite d'après un tableau de grandes dimensions, suspendu devant les élèves. Chacun, ayant fait ses observations, dit ce qu'il voit, ce qu'il comprend).

Le tableau que nous avons sous les yeux représente un coin de village tyrolien. A l'arrière-plan, les Alpes dressent fièrement leurs cimes blanches ; en avant apparaissent les verts pâturages clairsemés de chalets. De là, par un chemin rocailleux, descend un troupeau de vaches aux clochettes tintinnabulantes. Un berger le pousse de son bâton emprunté à quelque touffe épineuse. Lentement avance un char de foin trainé par deux gros bœufs. A gauche, deux chaumières, chargées de pierres pour résister à la violence du vent, forment un angle de la place. Sur le bord des toits roucoulent les pigeons ; un chat suit, du coin de ses prunelles vertes, tous leurs mouvements avec un intérêt non dissimulé. A droite, une maison au balcon fleuri, l'auberge de « l'Etoile bleue », abrite un couple jovial. Voyez avec quel sourire l'homme et sa compagne exercent l'hospitalité. Sur le seuil de la porte ils s'avancent, les bras chargés de victuailles, pour servir leurs nombreux clients. Qu'est-ce que tout ce monde ? Par suite de quelle circonstance la place offre-t-elle une animation inaccoutumée, on ne saurait le dire : bornons-nous à observer la grande diversité de costumes, de visages, d'allures... C'est dommage qu'on n'entende pas les conversations ! Mais, à défaut du ton, les gestes sont significatifs. Agitant les cinq doigts de sa main droite au-dessus de sa tête un chasseur jubile : c'est que la chance lui a été favorable, il a fait capture. De sa gibecière sort une tête de chamois aux yeux éteints ; derrière l'homme trotline son compagnon de fortune, un chien basset qui a l'air bien fatigué. Tout près, un groupe de touristes délibère. L'un d'eux tient dans sa main gauche un « alpenstock » ; à côté on reconnaît le guide qui, la longue corde en bandoulière, montre du doigt le but d'une dangereuse grimpe. La jeune fille qui suit ne perd pas un mot de la conversation ; elle vient de serrer dans un sac les provisions que l'aubergiste a cédées contre bon argent.

Un peu à l'écart, voici une femme, vieille déjà, en blouse rouge, jupe verte, tablier à larges raies, coiffée d'un bonnet fourré à pointe ; elle vient sans doute d'une région où le soleil ne luit pas souvent, un pays de loups. A ses côtés, une jeune fille en plastron rouge-brun, l'œil vague, échafaude probablement quelque mirifique projet. Il n'est pas moins digne d'intérêt, le brave chevrier, un enfant encore, qui, en soufflant dans sa corne, dirige vers l'étable ses quatre chèvres au pelage varié. Mais voici une nouvelle scène : auprès d'une fontaine sur laquelle trône un ermite en pierre, une ménagère attend que son seau soit plein, tandis que sa voisine bat consciencieusement un paquet de linge, tout en regardant, intriguée, les groupes bavards qui stationnent sur la place.

(Travail d'élève, après retouches.)

L. B.

La défense nationale. (Dissertation.)

On peut dire de la défense nationale, la même chose que de la défense personnelle. Un peuple doit être pacifique, bienveillant envers ses voisins. Mais peut-il, au temps où nous vivons, mettre ses canons à la fonte, démanteler ses forteresses, transformer ses glaives en faucilles ? Ce serait bien beau, mais bien dangereux pour sa sécurité, sa liberté.

Si les peuples pacifiques n'étaient pas organisés de manière à pouvoir se défendre vigoureusement, la terre appartiendrait bientôt aux nations belliqueuses. Certes, nous ne sommes pas faits pour nous entre-tuer sur les champs de ba-

taille, et, cependant, il y aurait quelque chose de plus triste que la guerre, ce serait de voir le monde entier sous la botte de quelques-uns, par amour de la paix.

Il faut que le droit soit fort, si nous ne voulons pas que la force devienne le droit. Voilà qui doit encourager chaque citoyen à s'exercer, de bonne volonté, au métier des armes.

CHARLES WAGNER.

IDÉES PRINCIPALES : Il faut être prêt à défendre son pays. — La guerre est préférable à la servitude. — Exerçons-nous au métier des armes.

REMARQUES : Après l'étude du texte qui ne s'adresse qu'aux élèves avancés, le maître parlera de la situation européenne. Il montrera les Etats qui nous entourent organisés comme de vastes camps retranchés. Il parlera de la situation politique et des grands groupements : Triple Alliance et Triple Entente, des rivalités de peuples, des haines de races, des peuples opprimés.

Le maître expliquera ensuite que la Suisse est un très petit pays, comparé aux puissantes nations qui l'entourent. Ses libertés ne seront respectées que pour autant qu'elle aura le pouvoir de les faire respecter. A l'heure actuelle, cela ne peut se faire qu'en s'appuyant sur une forte armée, bien exercée. Montrer que la Suisse n'a pu vivre que grâce à son long passé héroïque et citer les pays qui, tôt ou tard, ont été conquis, les peuples qui ont perdu leur indépendance pour avoir négligé leur défense nationale : Pologne, Corée, Finlande, Perse, etc.

En terminant, le maître établira une comparaison entre le voleur ou l'assassin qui s'introduit dans une maison et une armée envahissant un pays pour le conquérir. De même que nous chasserions le voleur de notre domicile, nous devons repousser l'envahisseur de notre territoire.

Le seul moyen que nous ayons pour cela, c'est de nous exercer au métier des armes afin de pouvoir, à l'heure du danger, lutter contre l'ennemi qui menacerait de violer le sol de notre patrie.

AUTRES SUJETS : Le soldat. — L'école militaire. — A la caserne. — L'union fait la force. — Le drapeau suisse.

PAUL CHAPUIS.

COMPTABILITÉ.

Au marché.

(Pour les 3 années du degré supérieur.) — Etablissez par *Recettes* et *Dépenses* pour M. et M^{me} Lonchamp, fermiers à Jolival, leur compte de marché du lundi 9 mars 1914, et dites quelle somme ils doivent rapporter à la maison.

Ils avaient fr. 15.50 au départ. Ils ont vendu 3 sacs de blé de 105 kg., 107,5 kg. et 113,5 kg., tare 2 kg. par sac, à fr. 21 le q. ; 325 kg. de pommes de terre à fr. 9 le q. ; 138 œufs à fr. 0,90 la douzaine et divers légumes pour fr. 2,40. Ils ont acheté 60 l. de vin rouge à fr. 55 l'hl. et 15 kg de sucre gros déchet fr. 0,48 le kg. ; ils ont payé une note de fr. 45, moins 2 % d'escompte, et fait quelques petites dépenses pour fr. 1.20.

(En plus pour les élèves de 2^e et 3^e années.) — Ils ont reçu de M. Gras, boucher, le prix d'un bœuf de 1075 kg. à fr. 92 le q. et celui d'un veau de 86,5 kg. à fr. 0,40 le $\frac{1}{2}$ kg. et ont payé ensuite un champ de 185 m. de long et 18 m. de large à fr. 3200 l'ha.

(*En plus pour les élèves de 3^e année.*) — M. et M^{me} Longchamp sont allés enfin chez M. le receveur où ils ont retiré, de leur carnet de la Caisse d'épargne, l'intérêt annuel à 4 $\frac{1}{4}$ % d'une somme de fr. 4460 et où ils ont acquitté des droits de mutation, soit 3 % pour l'Etat et 0,9 % pour la Commune, de la somme payée pour le champ indiqué ci-dessus.

Compte de marché de M. et M^{me} Longchamp, fermiers.

	DÉPENSES	RECETTES.
<hr style="border-top: 3px double #000;"/>		
Lundi 9 mars 1914.		
	Fr. C.	Fr. C.
Avoir au départ		15.50
Vendu 3 sacs de blé, brut 326 kg.		
tare 6 kg.		
net 320 kg. à fr. 21 le q.		67.20
» 325 kg. pommes de terre à fr. 9 le q.		29.25
» 138 œufs à fr. 0,90 la douzaine		10.35
» divers légumes		2.40
Acheté 60 l. de vin rouge à fr. 55 l'hl.	33.—	
« 15 kg. sucre gros déchet à fr. 0,48 le kg.	7.20	
Payé une note fr. 45, moins 2 % d'escompte	44.10	
Petites dépenses.	1.20	
<i>(Elèves de 1^{re} année : Balance = fr. 39.20</i>		
<i>Sommes égales = fr. 124.70.)</i>		
Reçu prix d'un bœuf de 1075 kg. à fr. 92 le q.		989.—
» » » veau de 86,5 kg. à fr. 0,40 le $\frac{1}{2}$ kg.		69.20
Payé un champ de 185 m. \times 18 m. à fr. 3200 l'ha.	1065.60	
<i>(Elèves de 2^e année : Balance = fr. 31.80</i>		
<i>Sommes égales = fr. 1182.90.)</i>		
Retiré intérêt à 4 $\frac{1}{4}$ % de fr. 4460		189.55
Payé mutation, Etat 3 % de fr. 1065.60	31.97	
» » Commune 0,9 % de fr. 1065.60	9.59	
Pour Balance : ils rapportent à la maison	179.79	
	<hr style="border-top: 3px double #000;"/>	<hr style="border-top: 3px double #000;"/>
Sommes égales fr.	1372.45	1372.45

ARITHMÉTIQUE.

(Exercices de récapitulation en vue des examens de fin d'année.)

Degré supérieur.

1. L'hl. de pommes de terre pèse environ 80 kg. Un marchand achète 320 hl. de pommes de terre à raison de fr. 2,75 les 50 kg. Le transport coûte fr. 14, par t. et il vend le tout à fr. 0,80 le dal. Quel est son bénéfice ? *Réponse* fr. 793,60.

2. Un père laisse à ses 3 enfants pour héritage un terrain de 5 ha. 34 a. partagé en deux parties égales. Le 1^{er} lot est en vignes et vaut fr. 105 l'are ; le 2^d est en pré et vaut fr. 6400 l'ha. L'aîné prend le pré et le 2^d, la vigne.

Combien chacun d'eux doit-il donner d'argent au plus jeune pour que les trois parts soient égales ?

Réponse: l'aîné fr. 2047 et le sec^d fr. 12994.

3. Quatre personnes se sont cotisées à proportion de ce qu'elles avaient dans leur bourse pour donner fr. 20 à une famille pauvre. Combien chacune a-t-elle donné, si la 1^{re} avait fr. 20, la sec^d fr. 38, la 3^{me} fr. 52 et la 4^{me} fr. 90 ?

Réponse: la 1^{re} fr. 2, la sec^d fr. 3,80, la 3^{me} fr. 5,20 et la 4^{me} fr. 9.

4. Quelle quantité de briques faut-il pour construire un mur de 25 m. de long, 3 m. de haut et 0,50 m. d'épaisseur ? Les briques ont 2 dm. de long, 1 dm. de large et 5 cm. d'épaisseur. On admet que le ciment occupe environ $\frac{1}{7}$ du volume total de la maçonnerie.

Réponse: 32143 briques.

5. On a fait blanchir une salle de classe de 9,30 m. de long, sur 7,50 m. de large et 3,95 m. de haut, à raison de fr. 0,25 le m². Déduction faite de 16 m² pour portes et fenêtres, que doit-on pour le blanchissage des murs et du plafond ?

Réponse: fr. 46,62.

6. Une propriété de 5,07 ha. a coûté fr. 32000. Combien faut-il revendre le m² pour gagner le 10 % ?

Réponse: fr. 0,69.

7. Un hangar a 12,40 m. de long, 4,90 m. de large et 3,50 m. de haut. Combien pourra-t-on y loger de stères de bois, en le remplissant aux $\frac{4}{5}$?

Réponse: 170,128 stères.

8. Un fournisseur, M. X, fait à son client, M. Z, la facture suivante: 15,2 m. de drap à fr. 14,75 le m.; 6,20 m. de velours à fr. 21 50 le m.; 19 m. de taffetas à fr. 6,25 le m.; 28,5 m. de mérinos à fr. 4 le m. et $\frac{1}{2}$ douzaine de paires de bas à fr. 25 la douzaine. Il fait 3 % d'escompte pour paiement au comptant. Etablissez sa facture et l'acquitez.

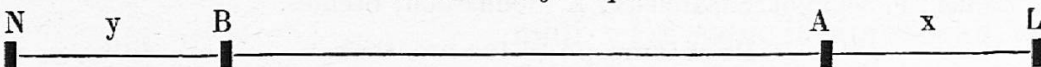
Réponse: fr. 584,67.

A. GRANDJEAN.

Solution du problème pour maîtres

donné dans le n° 7 de l'*Educateur*

Solution algébrique.



Soient: N L, la distance de Neuchâtel à Lausanne, c. à d. 75 km; A L = x km. la distance franchie à pied par le groupe A; et N B = y km. celle qui sera franchie par le groupe B également à pied. Etant donné que l'automobile fait 35 km. à l'heure, tandis que les piétons en font 5 dans le même temps, nous pourrons poser les deux équations suivantes: L'automobile va de N à A, puis de A à B, pendant que les piétons du groupe B font le trajet de N à B; D'un autre côté, les piétons du groupe A iront de A à L, pendant que l'automobile revient de A à B, puis de B à L.

$\frac{75 - x + 75 - (x + y)}{35} = \frac{y}{5}$, c'est à dire: Parcours de l'automobile depuis le

départ de Neuchâtel jusqu'au chargement du groupe B, sur 35, égale le parcours

à pied de ce groupe B, sur 5. Chaque membre de cette égalité représentant le même temps. Puis : $\frac{75 - (x + y) + 75 - y}{35} = \frac{x}{5}$, même représentation pour le groupe A.

La résolution de ces deux équations donne :

$$x = 15 \text{ et } y = 15$$

Ainsi l'automobile rebrousse chemin 15 km. avant Lausanne, c'est à dire à Cossonay, et rejoindra le deuxième groupe à 15 km. de Neuchâtel. D. GIROD.

Solution arithmétique.

Supposons qu'une heure après le départ l'auto dépose les voyageurs du 1^{er} groupe et vienne à la rencontre du 2^{me} groupe éloigné à ce moment de 30 km. qui seront parcourus en commun en $\frac{30}{35 + 5} = \frac{3}{4}$ d'heure. Pendant ce temps chaque groupe aura couvert 3,75 km et la distance entre eux sera toujours de 30 km. Une heure plus tard l'auto rejoindra le 1^{er} groupe à 43,75 km. du point de départ.

Nous poserons alors la règle de trois suivante :

Pour faire un parcours de 43,75 km. l'auto doit rebrousse chemin après 35 km.

» » 75 » » » » x »

$$x = \frac{35 \times 75}{43,75} = 60 \text{ km., soit à Cossonay.}$$

L. SCHÜLÉ.

Nous avons reçu de nombreuses réponses et solutions, dont plusieurs très intéressantes, de :

Mme A. Cottier-Cosandey, Rougemont ; Mlles R. Nicod, Corseaux ; E. Besse, St-Croix ; L. Dufey, Trélex ; A. Gentizon, Chavannes de Bogis ; L. Noverraz, Chavannes (Moudon) ; MM. M. Reymond, Chevilly ; H. Ory, Lamboing (Berne) ; A. Corbaz, Gingins ; M. Hürlimann, Antagnes (Ollon) ; D. Vuille, Prêles (Berne) ; A. Steiner, Lutry ; P. Amiet, Estavayer-le-Lac ; R. Corbaz, Lully ; Y. Ecole normale, Lausanne ; F. Nicole, Lausanne ; L. Dony, Villars (Ollon) ; C. Voillat, Le Landeron ; D. Girod, Corgémont ; M. Girod, La Chaux-de-Fonds ; L. Schülé, Lausanne ; P. Schmidt, Senarclens ; A. Sonnaillon, Brenles.

Problème pour les maîtres.

Un citoyen généreux, voulant contribuer à l'amélioration de l'orthographe dans nos écoles (?), a remis fr. 1000 pour être répartis entre les instituteurs et institutrices des trois communes dont il est bourgeois, Z, U et T. « Les membres du corps enseignant de la commune qui aura la meilleure moyenne d'orthographe à l'examen, dit-il, recevront fr. 60 chacun ; le reste sera réparti également entre ceux des deux autres communes. » Si c'est Z qui l'emporte, ceux de U et T recevront fr. 29 par tête ; si c'est U, les autres recevront fr. 21,25 chacun.

On demande le nombre des membres du corps enseignant de chacune de ces communes.

Adresser les solutions, avant le 1^{er} avril prochain, au rédacteur de la partie pratique.

M. à L.

XXIX^{me} Cours normal suisse de travaux manuels à Schaffhouse

du 12 juillet au 8 août 1914.

La Société suisse de travail manuel scolaire organise à Schaffhouse, du 12 juillet au 8 août 1914, avec l'appui financier de la Confédération et sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton de Schaffhouse, le XXIX^{me} cours normal de travaux manuels comprenant:

- a) des cours préparant à l'enseignement des travaux manuels aux garçons;
- b) des cours préparant à l'introduction du travail manuel comme base de l'enseignement.

A) Cours préparant à l'enseignement des travaux manuels.

1. Cartonnage	du 12 juillet au 8 août, prix du cours	Fr. 70.—
2. Travail du bois	" 12 " " 8 " " " " "	80.—
3. Sculpture	" 12 " " 8 " " " " "	80.—
4. Cours pour maîtres et maîtresses de classes gardiennes		
(y compris jardinage)	" 12 " " 8 " " " " "	70.—

B) Cours préparant à l'introduction du travail manuel comme base de l'enseignement.

5 Cours didactique inférieur (1 ^{re} — 5 ^e années scolaires)	du 12 juillet au 8 août, prix du cours	Fr. 70.—
6. " " moyen (4 ^e — 6 ^e " " " " " " " " " " " "	12 " " 8 " " " " " "	70.—
7. " " supérieur (7 ^e — 9 ^e " " " " " " " " " " " "	12 " " 8 " " " " " "	80.—

I. But des cours préparant à l'enseignement des travaux manuels.

Le travail manuel, conduit d'une manière pédagogique, développe l'enfant dans son intelligence et dans son corps; il éveille l'esprit d'observation et exerce la main en vue du travail pratique.

1^o **Les travaux de cartonnage** concernent les 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} années scolaires. Ils inculquent l'exactitude et la propreté dans le travail; ils développent en outre le sens des formes précises et de l'harmonie des couleurs. Ils viennent en aide à la leçon de dessin au moyen des croquis et de l'ornementation de quelques objets.

2^o **Le travail du bois** initie l'enfant à la mise en oeuvre d'un des matériaux les plus importants. Il habitue au travail exact, éveille le sens des formes, et fait comprendre le dessin technique par l'application de ce dernier à la construction d'objets usuels. Il est en outre pour les garçons l'occasion d'une excellente activité corporelle et de précieuses observations sur le matériel employé et sur l'outillage.

3^o **La sculpture** (7^{me} — 9^{me} années scolaires) comprend la sculpture au trait, le champlévé et la sculpture en relief. Elle est une application pratique du dessin à main-levée, exige un certain sens esthétique et forme le goût. Les objets étant tirés de la matière brute, quelques notions de menuiserie sont indispensables.

4^o **Cours pour les maîtres et maîtresses de classes gardiennes.** Les classes gardiennes reçoivent les enfants privés de surveillance entre les heures d'école. Le temps ne permet pas toujours de rester dehors et l'activité enfantine demande à se dépenser par un travail attrayant. Le cours a pour tâche d'initier les maîtres à des occupations pouvant être pratiquées facilement et sans grands frais dans les classes gardiennes, objets en bois naturel, tressage, ouvrages en papier et en demi-carton, jardinage. Les travaux du jardin doivent donner à l'enfant la connaissance et l'amour des plantes; ces travaux en plein air alterneront heureusement avec les leçons dans une salle fermée.

II. But des cours pour l'introduction des travaux manuels comme base de l'enseignement (Arbeitsprinzip).

L'observation directe et l'activité personnelle doivent être le pivot de l'enseignement. Toutes deux mettent le travail scolaire en intime relation avec la nature et avec le travail du peuple; elles assurent la solidité des connaissances, l'habileté intellectuelle et manuelle.

Tel est le principe essentiel d'une pédagogie nouvelle très répandue dans la Suisse allemande et en Allemagne et qui demande à être connue, pour le bien de l'école, dans la Suisse romande.

1^o **Le cours didactique (degré inférieur.)** (1^{re} — 6^{me} années scolaires). Ce cours a pour but: la compréhension réelle des nombres, l'association des leçons de langue maternelle avec l'observation et le travail pratique, l'éveil de l'amour du beau et de la force de volonté, la production du beau et du pratique. Les procédés de représentation des nombres, des idées et des objets sont: le modelage en terre glaise et en plastiline, la disposition d'objets (bâtonnets, boutons de porcelaine, pois, dés, anneaux), le dessin teinté au crayon, la juxtaposition et le collage de feuilles, que le dessin peut compléter, le pliage du papier, le découpage, de nombreux exercices de répétition pour le calcul et le langage.

2^o **Cours didactique, degré moyen** (4^{me} — 6^{me} années scolaires). Ce cours a pour but d'établir un lien entre les leçons de l'école et le travail des adultes, ainsi qu'avec la nature; de diriger l'enfant du côté du travail manuel, tout en l'obligeant à penser et à observer. Les procédés employés sont: l'entretien d'un jardin d'essai, les excursions d'études, la disposition native de l'enfant à collectionner, le travail manuel au sens restreint et habituel du mot (cartonnage, modelage dessin). Les objets réalisés, les dessins et les exercices de langue maternelle doivent contribuer à inculquer aux élèves des notions de mathématiques et de sciences pratiques, géométrie, histoire nationale, géographie, histoire naturelle.

3^o **Cours didactique, degré supérieur.** Ce cours se propose d'appliquer à la 7^{me} et à la 8^{me} années scolaires la méthode introduite aux degrés inférieurs. La matière enseignée, tirée du domaine de la géométrie, de la géographie, de l'histoire naturelle et de la technologie est traitée selon le principe du travail, la langue maternelle, le dessin et le travail manuel (cartonnage et modelage) étant employés concurremment comme moyens d'expression. Cette partie du cours dure 15 jours. La seconde partie comprend des expériences de physique et de chimie faites par les élèves de la manière la plus simple et au moyen des appareils les moins compliqués. Ces expériences prises dans la vie ordinaire, sont en relation avec l'entourage de l'enfant et le travail de l'homme.

III. Organisation.

- a) *L'enseignement* sera donné en français et en allemand. Chaque participant choisit le cours qui lui convient, mais il ne peut en prendre qu'un seul.
- b) *Durée du travail.* La journée de leçons est de 9 heures, avec 1/2 heure de repos, le matin et l'après-midi. Le samedi après-midi est libre; il sera consacré à des courses ou à la visite des curiosités de Schaffhouse et des environs.
- c) *Frais.* La finance d'inscription est payable dans la première semaine du cours. Les frais de logement et de pension reviendront à 90 — 100 francs environ.
- d) *Subvention fédérale.* Le Département fédéral de l'Intérieur accordera à chaque participant, par l'intermédiaire du Département de l'Instruction publique du canton de Schaffhouse une subvention égale à celle qu'il aura obtenue de son canton. Les subsides communaux ou autres ne comptent pas pour le calcul de la subvention fédérale.

Tout participant subventionné s'efforcera de vulgariser les connaissances acquises, soit par l'enseignement du travail manuel, soit par la propagande en faveur de l'ouverture de nouveaux ateliers.

- e) Le directeur du cours, *M. Rauschenbach*, Reallehrer à Schaffhouse, se charge de procurer, sur demande, pension et chambre et de fournir tous les renseignements nécessaires.

IV. Inscriptions.

Les inscriptions se feront au moyen de formulaires spéciaux que l'on peut se procurer auprès de la Direction du cours, des Départements cantonaux de l'Instruction publique ou des Expositions scolaires de Berne, Fribourg, Lausanne et Zürich. Les instituteurs qui désirent suivre le cours adresseront leur demande **jusqu'au 25 avril 1914 au plus tard**, au Département de l'Instruction publique de leur canton. Le directeur du cours donnera, s'il y a lieu, d'autres renseignements.

Une circulaire ultérieure indiquera aux participants: le lieu et l'heure de l'ouverture des cours, le programme, l'horaire journalier et la liste des outils que chaque participant devra se procurer.

Nous invitons cordialement Mesdames les institutrices et MM. les instituteurs de la Suisse à suivre nombreux ce XXIX^{me} cours normal et nous comptons, dans l'intérêt de l'éducation de la jeunesse, sur une très forte participation. Les maîtres aussi bien que la direction feront tous leurs efforts pour rendre le cours agréable autant qu'utile.

Au nom de la Société suisse de Travail manuel scolaire:

Le Secrétaire: *U. Greuter, Winterthour.*

Le Président: *Ed. Oertli, Zurich 8.*

Le directeur de l'Instruction publique du canton de Schaffhouse:

Le directeur du cours:

Dr. R. Grieshaber.

B. Rauschenbach, instituteur, Schaffhouse.



700 élèves en 5 ans
Les plus beaux succès

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Orbe. Collège mixte. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître secondaire chargé essentiellement de l'enseignement du français.

Traitement : 3000 fr. par an.

Obligations légales.

Entrée en fonctions le 1^{er} mai 1914.

Adresser les inscriptions, avec un curriculum vitae au Département de l'instruction publique, service de l'enseignement secondaire, avant le 31 mars, à 6 h. du soir.

Ecoles Normales

EXAMENS D'ADMISSION

a) Pour la **III^{me} classe des jeunes filles**, les lundi 30 mars et mardi 31 mars.

b) Pour la **IV^{me} classe des garçons**, mardi 31 mars et mercredi 1^{er} avril.

c) Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), mercredi et jeudi, 1^{er} et 2 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à **7 heures du matin.**

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au directeur **avant le 23 mars prochain** et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine.

b) Un certificat de vaccination.

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile.

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les candidats qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des bourses accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription. Ces bourses sont fixées dans les limites de 100 à 600 francs.

Conditions d'admission : Etre âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempt d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission.**

Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 19 janvier 1914.

(H 30727 L)

La Direction.

On a remarqué dernièrement que les flacons dans lesquels se vendent les préparations ODOL, et PIXAVON ainsi que les boîtes renfermant la poudre dentifrice IREX (tous produits de la maison Lingner-Werke Aktiengesellschaft de Dresde) peuvent fournir de bons modèles pour le dessin d'après des objets naturels. Nous portons à la connaissance générale que la susdite maison remet ces objets gratuitement à chaque école sur demande du professeur de dessin.

MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis

Rue du Pont -- LAUSANNE

Nous offrons toujours

LE PLUS BEAU CHOIX

en

VÊTEMENTS

HOMMES & ENFANTS

Prix en chiffres connus.

10⁰ à 30 jours
aux membres
de la
S.P.V.



PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille
et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole. — Dépôt à LAUSANNE.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.
Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 37.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne: Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

WOHLFAHRT & SCHWARZ

NIDAU-BIENNE

Fabrique de PIANOS

(avec simple ou double table d'harmonie)

Ces PIANOS sont très recommandés

EN VENTE CHEZ

FŒTISCH FRÈRES (S. A.)

à Lausanne, Neuchâtel et Vevey

Seuls représentants pour les cantons de Vaud, Neuchâtel
et Jura Bernois.

*Ouvrages recommandés tout spécialement et indispensables
aux artistes-amateurs.*

COURS THÉÂTRAL COMPLET

par F. MUFFAT et A. QUEYRIAUX

1 ^{er} volume	L'Art Lyrique.	Fr. 2.—
2 ^e	» L'Art Dramatique	Fr. 2.—
3 ^e	» L'Art de la Diction	Fr. 2.—
4 ^e	» L'Art de la Pantomime	Fr. 1.60
5 ^e	» L'Art du Maquillage	Fr. 1.35

RENEZ, J.	L'art de se grimer	Fr. 1.—
GRANVILLE, L.	Manuel pratique de Maquillage à l'usage d. amateurs	Fr. 0.60
BRACHART, A.	L'Art de se maquiller et de se grimer	Fr. 1.25
—	Traité pratique sur l'Art de la mise en scène	Fr. 2.50
AUBERT,	L'Art mimique	Fr. 5.—
BLAIZE, J.	Pour monter et jouer une pièce en famille, à l'école, dans les sociétés, etc. Avec 41 gravures	Fr. 1.50
TRISTAN, BERNARD.	Auteurs, Acteurs, Spectateurs	Fr. 3.50
BRACHART, A.	Machinerie scénique et bruits de coulisses (Vient de paraître)	Fr. 1.—

Librairie théâtrale

FŒTISCH FRÈRES. S. A. LAUSANNE

La plus importante maison de ce genre en Suisse.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 *E.U.A. 1904* *1906* *1910*

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Examens en obtention du brevet de maîtresse secondaire
et de brevets spéciaux.

Ces examens auront lieu, à Lausanne, à partir du 15 avril 1914. Ils porteront cette année, en ce qui concerne les brevets spéciaux sur l'italien, la comptabilité, les sciences commerciales, le dessin artistique et décoratif, le dessin technique, la musique vocale, la calligraphie, l'économie domestique et l'hygiène, l'enseignement ménager. H. 31324 L.

L'examen d'italien se fera en novembre.

Adresser les inscriptions avant le 6 avril au Département de l'Instruction publique (Service de l'enseignement secondaire.) Joindre à la demande un curriculum vitæ, un acte de naissance ou d'origine et des diplômes ou certificats d'études.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Vient de paraître

William JAMES
AUX ÉTUDIANTS
CAUSERIES

Traduites par Henri MARTY

PRÉFACE D'ÉMILE BOUTROUX
DE L'ACADÉMIE FRANCAISE

Un vol. in-12. — Broché, fr. 2.—

Si la voix du professeur W. James s'est tue il y a trois années, sa pensée du moins n'a cessé d'habiter parmi les philosophes et les psychologues qui vénéraient ce maître incomparable. Voici des pages bien vivantes où il a donné, sans y prendre garde, l'exemple avec le précepte de la vie morale supérieure. Il s'adresse aux étudiants en un langage lumineux (*l'Évangile du délassement. — Aveuglement de la nature humaine. — Ce qui confère à la vie une valeur*) et ses doctrines sont des réalités concrètes, des forces en action, des influences directement exercées sur le cours de notre vie morale et sociale.

Du même auteur :

CAUSERIES PÉDAGOGIQUES

Traduit de l'anglais par M. S. PIDOUX.

Avec une préface de M. J. PAYOT,

Recteur de l'Académie de Chambéry.

Troisième édition. Un vol. in-12. Fr. 2.50.

Cette traduction rend de grands services aux éducateurs. Le succès des deux premières éditions en témoigne éloquemment. W. James possède l'originalité rare de se mettre en face des réalités et de les étudier en elles-mêmes. Comme il advient à ceux qui regardent directement les choses, il rapporte de ses observations une belle moisson de vérités fécondes. Les ressources offertes par ce livre unique *pour éclairer la pratique quotidienne de ceux qui enseignent* sont immenses, et il faut le considérer comme un excellent instrument de travail.

De même que l'*Education* de H. Spencer, les *Causeries pédagogiques* de W. James doivent être le bréviaire de l'instituteur, c'est-à-dire un ouvrage qu'on ne peut lire rapidement, mais qui vaut la peine qu'on le médite lentement en l'enrichissant incessamment de ses propres expériences et réflexions.